

## Le discours politique, au sens étymologique du terme...

### Pape François, *Les vœux du Pape à la Curie romaine*,

22 décembre 2014.



1. Lisez avec soin les deux articles de dictionnaire<sup>1</sup> suivants : Que constatez-vous ?

#### Doc 1 : POLITIQUE, subst. fém.

XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *politice*, du grec (*ta*) *politika*, « (les) affaires de l'État », neutre pluriel substantivé de *politikos*, « qui concerne les citoyens, l'État », lui-même dérivé de *polis*, « cité ».

★I. Art, manière de diriger, en vue du bien commun, toutes les activités d'une société.

☆1. Discipline consacrée aux systèmes d'organisation de la cité et aux moyens employés pour conquérir ou exercer le pouvoir.

☆2. Ensemble des principes d'action d'un État ou d'un gouvernement, qui détermine des objectifs, de manière générale ou dans des domaines particuliers, et décide des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

☆3. Ensemble des affaires publiques d'un État, d'un pays. *S'occuper de politique. Réussir en politique. Entrer en politique*, embrasser une carrière publique. Loc. *Faire de*

<sup>1</sup> Lexilogos.com

la politique, jouer un rôle actif dans la vie publique. *Parler politique*.

★II. Par analogie.

☆1. Ensemble des orientations choisies par une entreprise, stratégie. *Une politique éditoriale. La politique de développement d'un groupe industriel*.

☆2. Manière calculée de conduire ses affaires privées. *Il a fait preuve de politique en agissant ainsi*, d'habileté, de prudence.

#### Doc 2 : CURIE, subst. fém.

A.- ANTIQ. Subdivision de la tribu chez les Romains. *Curie patricienne, assemblée des curies, vote par curies. Il y eut toujours une salle où les représentants des curies mangèrent en commun* (Fustel de Coull., *Cité antique*, 1864, p. 197).

B.- ADMINISTRATION

I. ANTIQ. Sénat de Rome. *À travers l'horreur de la Curie* (A. France, *Poésies, Idylles et légendes*, 1896, p. 205). *Cette roche du capitol, où siège la curie, le sénat* (Michelet, *Hist. romaine*, t. 1, 1831, p. 93).

- Lieu de réunion du sénat. *Elle se figurait César y [dans le Forum] passant de ses derniers pas pour aller de la « reggia » à la curie de Pompée* (Goncourt, *M<sup>me</sup> Gervaisais*, 1869, p. 111).

2. ECCL *Curie romaine* ou *curie*. Ensemble des administrations dont se sert le pape pour gouverner l'église catholique. *Curie du pape, cardinal de curie. La curie diabolique qui cerne le Vatican* (Huysmans, *Là-bas*, t. 2, 1891, p. 185):

Rem. On rencontre ds la docum. a) Le subst. masc. *curion*. [Dans la Rome antique]. Magistrat ou prêtre qui présidait chaque curie et prenait soin des sacrifices propres à chaque curie (*supra* A).

#### Les quinze maux de la curie, selon le pape François.

1. Se croire immortel, immunisé ou indispensable ;
2. Trop travailler ;
3. S'endurcir spirituellement ou mentalement ;
4. Trop planifier ;
5. Travailler dans la confusion, sans coordination ;
6. « L'Alzheimer spirituel » ;
7. Céder à la rivalité ou à la vantardise ;
8. La « schizophrénie existentielle » (recourir à une double vie pour combler sa vacuité spirituelle) ;
9. Le « terrorisme des ragots » ;
10. Le carriérisme et l'opportunisme ;
11. L'indifférence aux autres (par ruse ou par jalousie) ;
12. Avoir un « visage funéraire » (pessimisme, sévérité dans les traits) ;
13. Vouloir toujours plus de biens matériels ;
14. La formation de « cercles fermés » qui se veulent plus forts que l'ensemble ;
15. La recherche du prestige (par la calomnie et le discrédit des autres).

## 2. Regardez ces quatre extraits du discours prononcé par le Pape François, le 22 décembre 2014.

a) **Extrait 1** : Précisez le contexte d'énonciation de ce discours. Est-ce important ?

**Doc 3** : Paul Poupard, *Connaissance du Vatican: histoire, organisation, activité*, 1974.

**VISITES OFFICIELLES** Parmi ces audiences spéciales, il faut réserver une place particulière aux audiences de chefs d'Église ou de chefs d'État. Ces dernières ont lieu selon un protocole minutieux, dont les détails sont imprimés sur un livret spécialement édité pour la circonstance. Officiellement accueilli à la limite territoriale de l'État de la Cité du Vatican, le chef d'État passe les corps

armés en revue au son de l'hymne national dans la cour Saint-Damase, puis accède avec sa suite à l'appartement pontifical par l'escalier des souverains. Après l'entretien privé et l'échange officiel de discours, le visiteur prend solennellement congé de son hôte et est conduit en grand appareil jusqu'à l'appartement du cardinal secrétaire d'État, puis s'il est catholique à la basilique Saint-Pierre, pour la prière sur le tombeau de l'apôtre. Il arrive parfois que le cortège, après avoir traversé la loggia du premier étage et la salle ducale, fasse une halte salle royale et un détour par la chapelle Sixtine, avant de reprendre l'escalier royal qui mène à Saint-Pierre. Ce fut le cas le 31 mai 1967, lors de la visite du général de Gaulle, désireux, ainsi que son épouse, d'admirer au passage le chef-d'œuvre de Michel-Ange.

Ces visites officielles, comme celles des premiers ministres et ministres des affaires étrangères, ont toujours lieu dans l'appartement officiel du second étage, où l'on pénètre par la salle Clémentine. Les visites de chefs d'Église sont marquées d'ordinaire par une rencontre solennelle à la chapelle Sixtine et une prière commune à la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, comme ce fut le cas pour le docteur Ramsey, archevêque de Cantorbéry et chef de la communion anglicane, le 24 mars 1966. Le 26 octobre 1967, une célébration eut lieu à Saint-Pierre à l'occasion de la visite du patriarche Athénagoras.



Contexte d'énonciation

b) **Extrait 2** : Précisez l'identité des destinataires de ce discours : Dans quelle mesure pouvons-nous affirmer que ce discours renoue avec l'étymologie des termes « politique » et « curie » que vous venez de lire ?

11. La maladie de l'indifférence envers les autres : quand chacun ne pense qu'à soi et perd la sincérité et la chaleur des relations humaines. Quand le plus expert ne met pas sa connaissance au service des collègues moins experts. Quand on vient à apprendre quelque chose et qu'on la garde pour soi au lieu de la partager positivement avec les autres. Quand, par jalousie ou par malice, on éprouve de la joie à voir l'autre tomber au lieu de le relever et de l'encourager.

12. La maladie du visage funèbre : celle des personnes revêches et sombres, qui estiment que pour être sérieux il faut revêtir son visage de tristesse, de sévérité, et traiter les autres — surtout ceux que l'on considère comme inférieurs — avec rigidité, dureté et arrogance. En réalité la sévérité théâtrale et le pessimisme stérile [12] sont souvent des symptômes de peur et de manque de confiance en soi. L'apôtre doit s'efforcer d'être une personne courtoise, sereine, enthousiaste et joyeuse qui communique la joie où qu'il se trouve. Un cœur heureux qui rayonne et contamine par sa joie tous ceux qui l'entourent, on le voit tout de suite ! Ne



perdons donc pas cet esprit joyeux, plein de sens de l'humour, et même d'auto-dérision, qui font de nous des personnes aimables même dans des situations difficiles [13]. Comme une bonne dose d'humour sain nous fera du bien ! Dire souvent la prière de saint Thomas More [14] nous fera du bien : je la prie tous les jours, cela me fait du bien.

[14] « Seigneur, donne-moi une bonne digestion, Seigneur, et aussi quelque chose à digérer. Donne-moi la santé du corps avec le sens de la garder au mieux, Donne-moi une âme sainte, Seigneur, qui ait les yeux sur la beauté et la pureté, afin qu'elle ne s'épouvante pas en voyant le péché, mais sache redresser la situation. Donne-moi une âme qui ignore l'ennui, le gémissement et le soupir. Ne permets pas que je me fasse trop de souci pour cette chose encombrante que j'appelle «moi». Seigneur, donne-moi l'humour pour que je tire quelque bonheur de cette vie et que j'en fasse profiter les autres. Amen. »

c) **Extraits 3 et 4 :**

- Décrivez la réaction de la Curie romaine ;
- Décrivez la réaction du Pape. Caractérissez son attitude. Quel lien établissez-vous entre son discours et ses actes ?



**La charge du pape François contre la curie romaine**

**LE MONDE | 23.12.2014 à 10h56 | Par Cécile Chambraud**

Pour la curie romaine, le traditionnel échange de vœux avec le pape, à l'approche de Noël, s'est transformé cette année en séance d'admonestation. Figés sur leur siège, alignés dans la solennelle salle Clémentine du Vatican, lundi 22 décembre, cardinaux et évêques ont écouté François porter, pendant une demi-heure, la charge la plus incisive de son pontificat contre les maux dont souffre, selon lui, l'administration vaticane.

« Alzheimer spirituel », « schizophrénie existentielle », « pétrification mentale et spirituelle », « terrorisme du bavardage », « maladie du visage funèbre »... Comparant la curie à un corps, le pape a dressé un « catalogue » de quinze « maladies curiales » dont il discerne les symptômes parmi les fonctionnaires romains. Pour chacune d'elles, il a ciselé des mots choisis pour frapper les esprits et pour stigmatiser. A travers elles, il a fustigé pêle-mêle le carriérisme, « l'arrogance », l'hypocrisie d'une « vie cachée et souvent dissolue », la recherche de « la vaine gloire », le « vide spirituel », la « médiocrité », la « médisance », les « meurtriers au sang-froid de la renommée des collègues », ceux qui se sentent « immortels » ou « indispensables »... « La curie est appelée à s'améliorer », a finalement lancé le pontife argentin aux responsables de dicastères (l'équivalent des ministères), conseils, offices et autres tribunaux, car « de telles maladies et tentations sont naturelle...

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/12/23/la-charge-du-pape-francois-contre-la-curie-romaine\\_4545326\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/12/23/la-charge-du-pape-francois-contre-la-curie-romaine_4545326_3214.html)

**1** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

## •• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

**3** La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

# CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

**6** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

**8** La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

## •• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

**12** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.



ministère  
éducation  
nationale

